



Luxembourg, le 23 septembre 2019

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Réorganisation réseau RGTR – Avis des communes

Mesdames, Messieurs les Bourgmestres,

Le 11 septembre 2019, M. François Bausch, ministre de la Mobilité et des Travaux publics, a présenté la réorganisation du réseau RGTR.

Depuis 1978, le Régime général des transports routiers (RGTR), assure les services des autobus nationaux. Aujourd'hui, il figure comme le plus important fournisseur de services de transports publics au Luxembourg. Une réorganisation est devenue nécessaire au fil du temps, afin de répondre aux besoins croissants de la mobilité.

Le projet de réorganisation se compose de différentes étapes depuis l'année 2016. Des enquêtes et études ainsi que des Workshops et des Roadshows ont été effectués, afin d'étudier le réseau actuellement en place et d'y trouver une réorganisation performante afin d'optimiser les flux.

La présente étape consiste à recueillir les commentaires des communes jusqu'au **1^{er} novembre 2019** au plus tard. A cette fin peuvent être consultés et téléchargés une carte du réseau entier, les plans détaillés, les fiches techniques (« fact sheets ») pour chaque ligne de bus via les liens suivants :

<https://otx.etat.lu/9a62946bef709703350cc56d98b0c1efb4585ae1e08fb61dd0d29c9bb3ef584f>

Pour garantir un maximum de cohérence et d'assurer la gérabilité des réponses, les communes voudront regrouper leurs commentaires en un seul document par commune (document word avec bullet points ou alors tableau Excel).

Les commentaires qui nous seront adressés par des personnes privées seront transmis aux communes concernées afin d'être intégrés dans le document de retour.

Le réseau finalisé fin 2019 sera présenté début 2020 au grand public. Les premiers changements seront mis en œuvre en mai 2020, et le nouveau réseau sera mis en place dans son intégralité en septembre 2021.

Pour plus d'informations veuillez contacter M. Yan Steil (yan.steil@mob.etat.lu / tél. +352 247-84923).

En vous priant de bien vouloir transmettre cette circulaire à vos services compétents, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Bourgmestres, l'expression de ma parfaite considération.

François BAUSCH

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Bausch', positioned centrally below the name 'François BAUSCH'.

Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics